



TVA : gérer et sécuriser vos obligations déclaratives au sein de l'UE

31.05.2016

Manuela TESSIER

Manager VAT Compliance

François MARY

Directeur des opérations fiscales



ayming

business
performance
consulting

Préambule



Il importe de souligner que les précisions qui suivent sont dépourvues de toute valeur réglementaire. En aucune manière, le présent document ne saurait se substituer aux textes législatifs et réglementaires en vigueur ou aux instructions fiscales applicables en la matière.

Il ne saurait non plus se substituer à des recommandations ou à des conseils de nature fiscale, juridique ou sociale. Enfin, l'ensemble des informations contenues dans ce document ne constitue aucunement un conseil personnalisé susceptible d'engager, à quelque titre que ce soit, la responsabilité des auteurs.



 **Manuela TESSIER**

Manager VAT Compliance



 **François MARY**

Directeur des opérations fiscales



Rappel des règles de territorialité

(avec ou sans TVA ?)

01

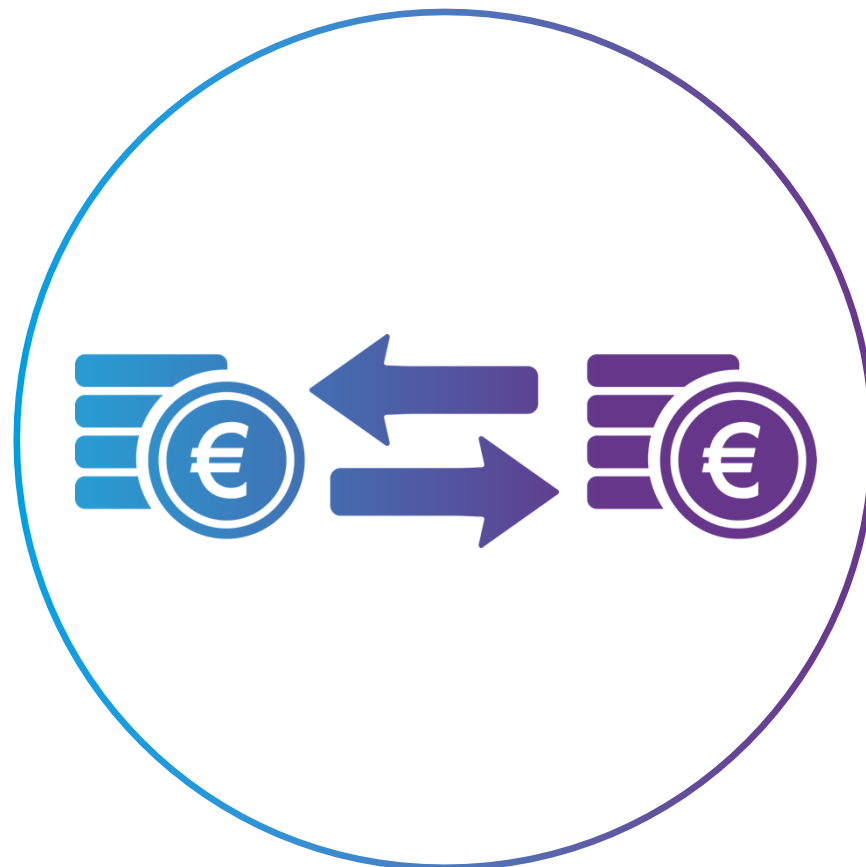


B2B => facturation HT (UE)

B2C => facturation avec TVA

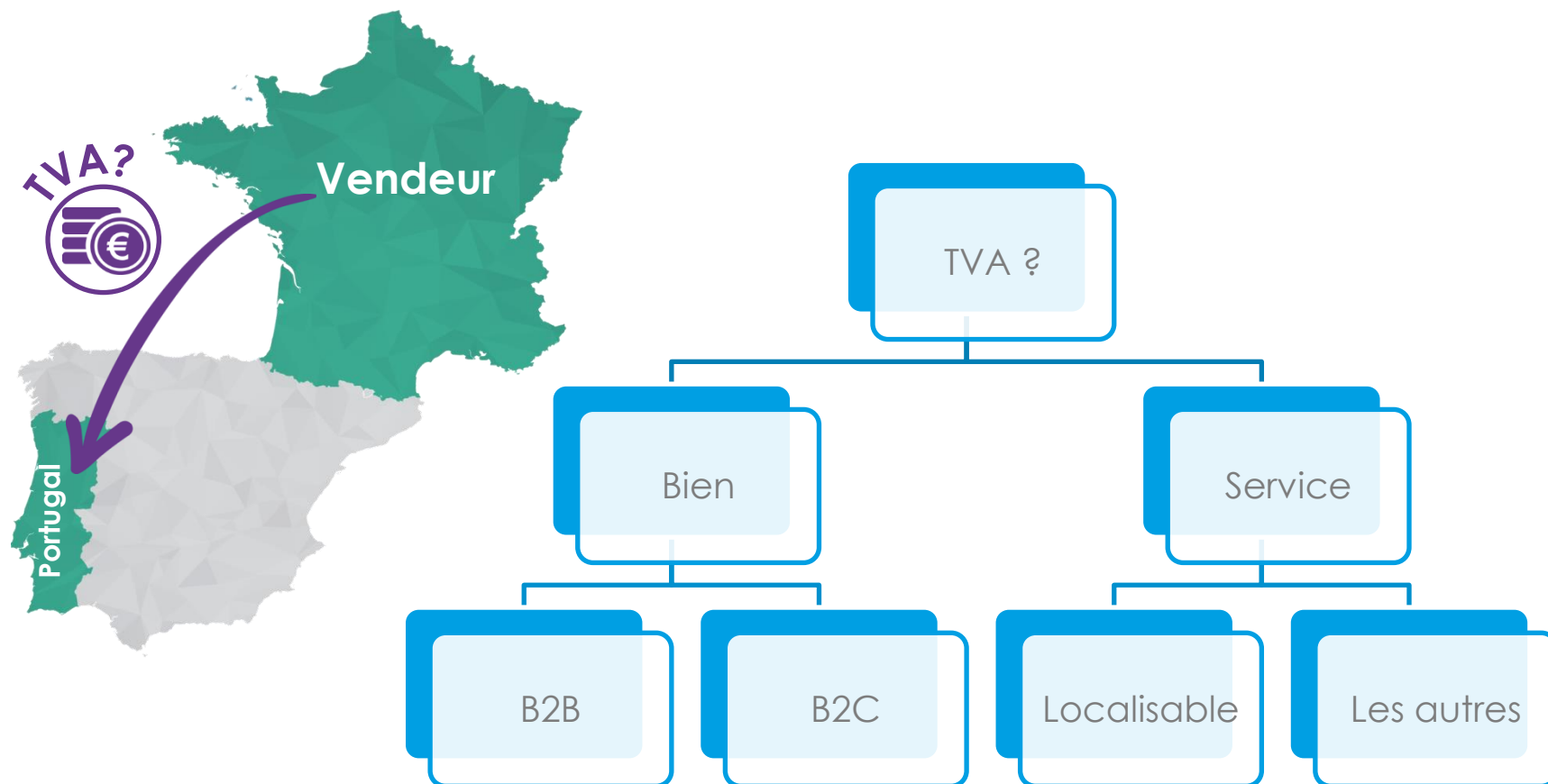
2 questions à se poser :

- Lieu du paiement TVA ?
- Qui en est redevable ?



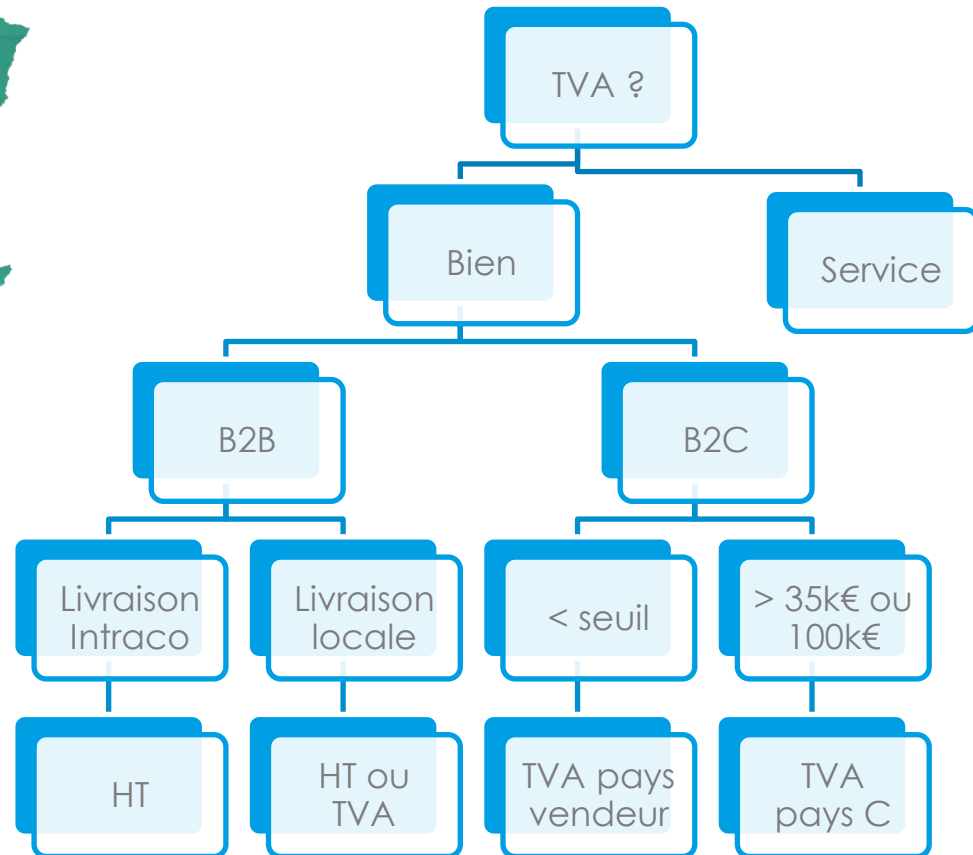
Attention : vous êtes tous potentiellement concernés !

Arbre de décision



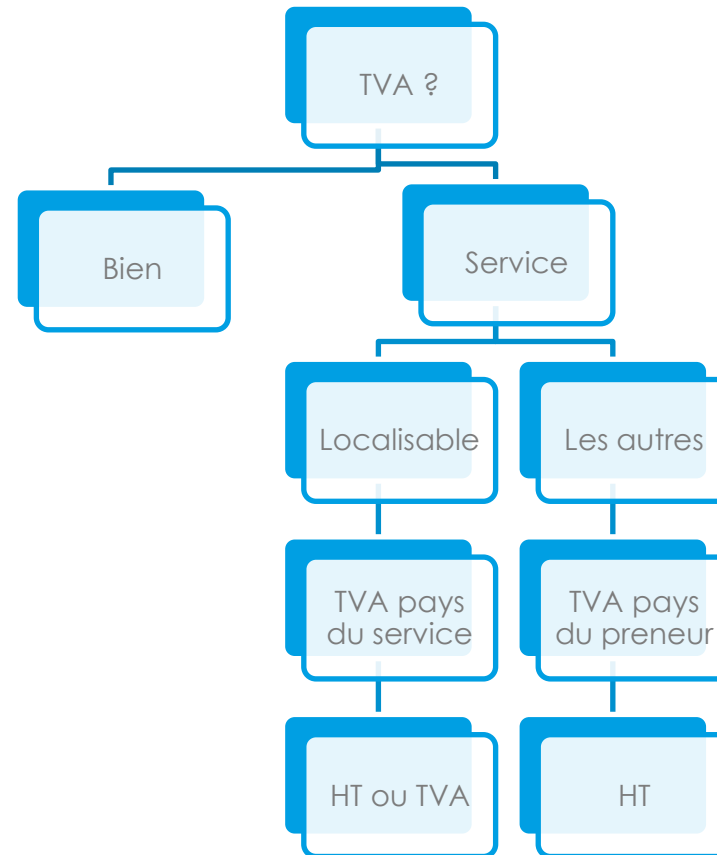


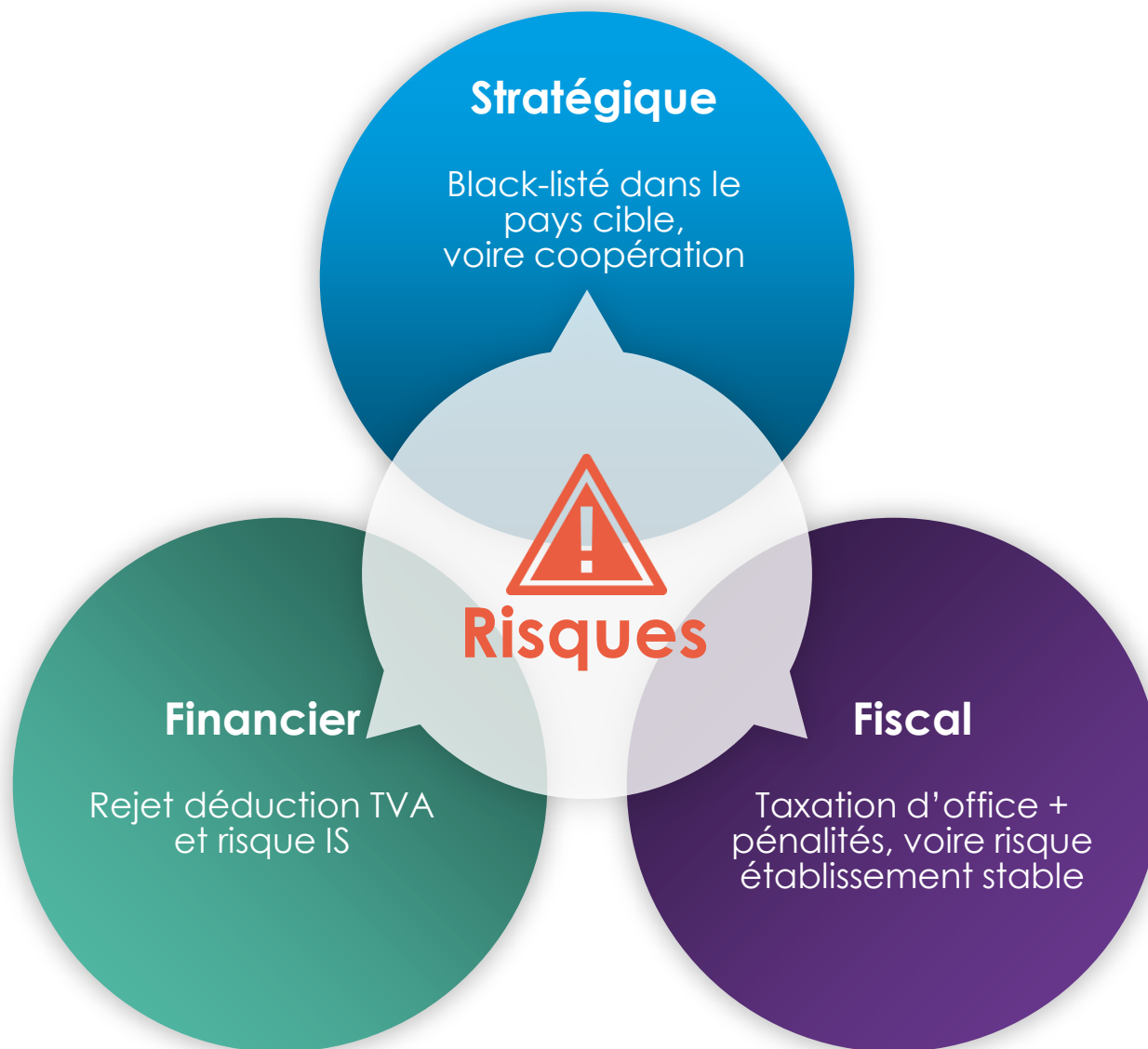
Arbre de décision : focus Biens





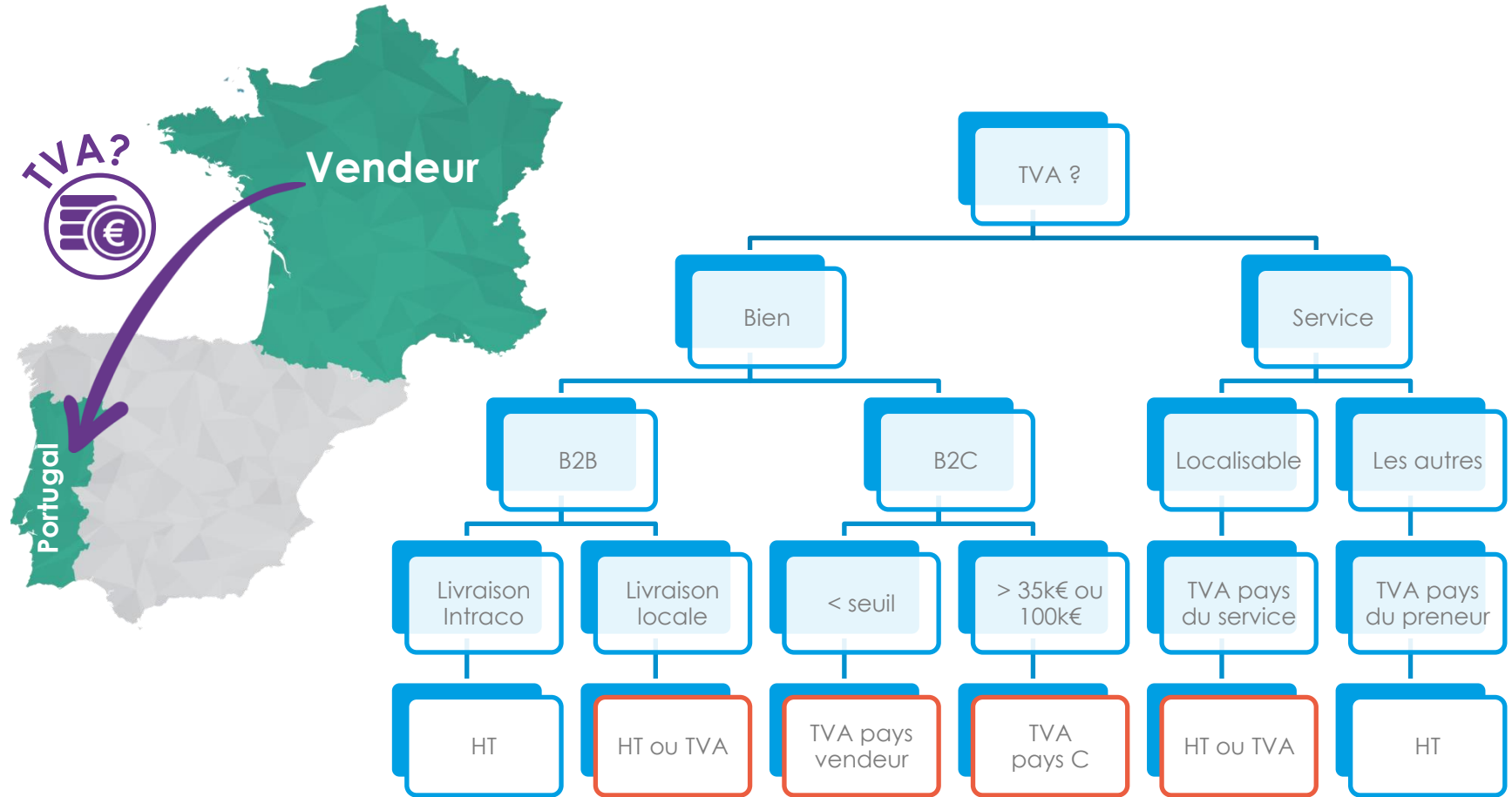
Arbre de décision : focus Service







Arbre de décision





**Vous êtes redevable (avec TVA),
quelles sont vos obligations ?**

02

3 types d'obligations documentaires et déclaratives



Immatriculation



**Dépôt des
déclarations de TVA**



**Dépôt des
déclarations intrastat
et autres reportings
spécifiques**



Immatriculation



Qu'est-ce que c'est ?

Demande d'identification à déposer auprès du pays

Qui ?

Selon les pays : soit en direct, soit par un mandataire étranger, soit un représentant local

Pour qui ?

Le vendeur étranger non établi (cas des bureaux de représentation)

Contenu ?

- ✧ Certificat d'assujettissement du pays du vendeur
- ✧ Extrait K-bis
- ✧ Formulaire d'immatriculation
- ✧ Preuves justificatives de commencement d'activité

Quand ?

Pas de délai officiel



Dépôt des déclarations de TVA



Qu'est-ce que c'est ?

Déclaration reportant toute l'activité TVA chiffrée dans le pays d'immatriculation

Résultat ?

- ✧ Situation débitrice
- ✧ Situation créditrice

Pour qui ?

Le vendeur étranger non établi

Contenu ?

- ✧ Achats /ventes
- ✧ Transactions intracommunautaires
- ✧ Exportations

Quand ?

Selon les pays : mensuelle ou trimestrielle



Intrastat & Reportings spécifiques



Qu'est-ce que c'est ?

Déclaration reportant toutes les transactions intracommunautaires réalisées dans /ou à partir du pays d'identification ou spécifique (ex. Blacklist en Italie)

Résultat ?

Croiser les résultats entre les pays et éviter les fraudes

Pour qui ?

Le vendeur étranger non établi

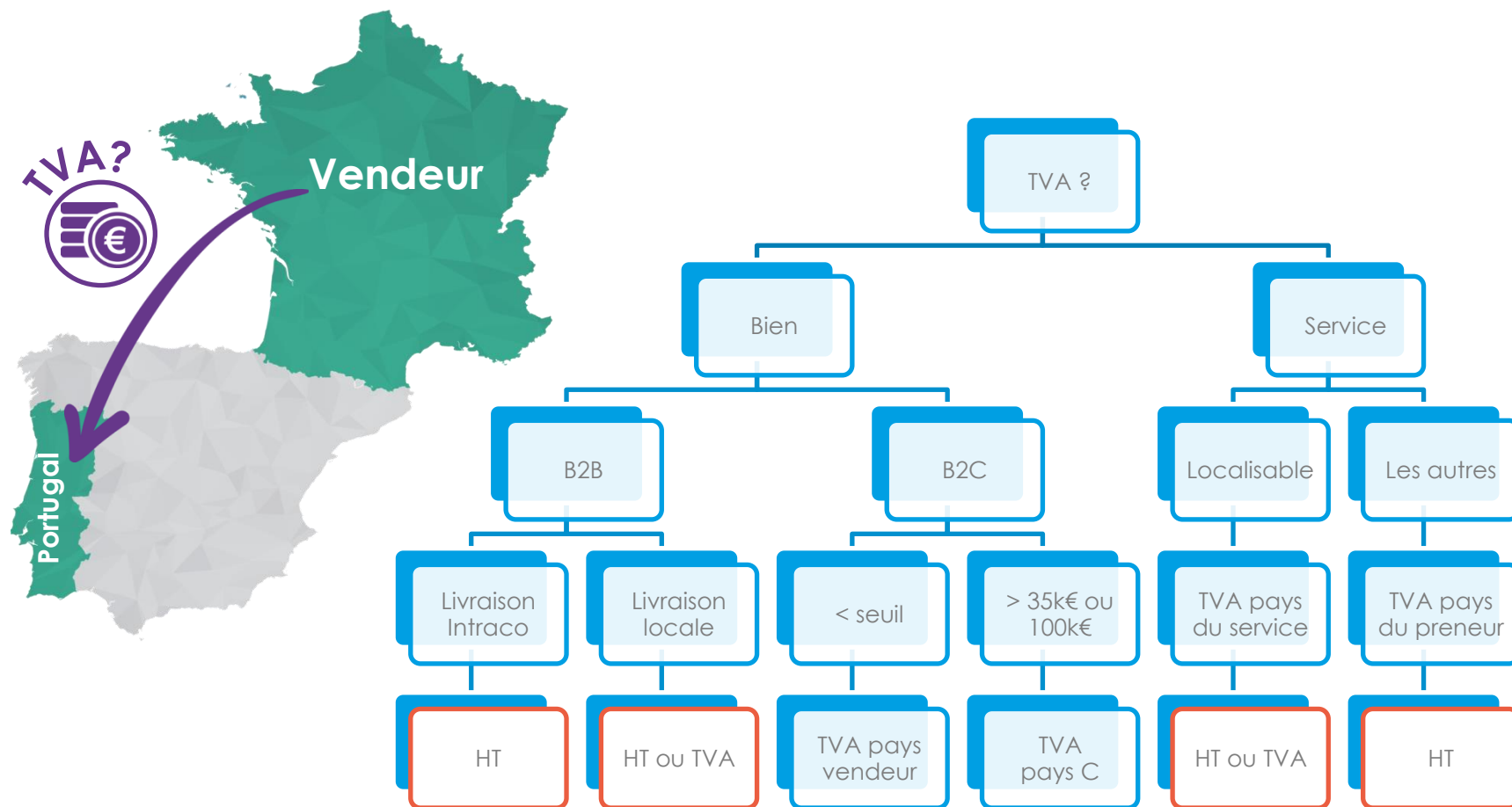
Contenu ?

- ✧ Acquisitions intracommunautaires
- ✧ Livraisons intracommunautaires
- ✧ Ventes locales ou export

Quand ?

Mensuelle, trimestrielle et parfois annuelle

Arbre de décision





**Vous n'êtes pas redevable (HT),
quelles pourraient être vos obligations ?**

03

3 types d'obligations documentaires et déclaratives



Immatriculation



**Dépôt des
déclarations de TVA**



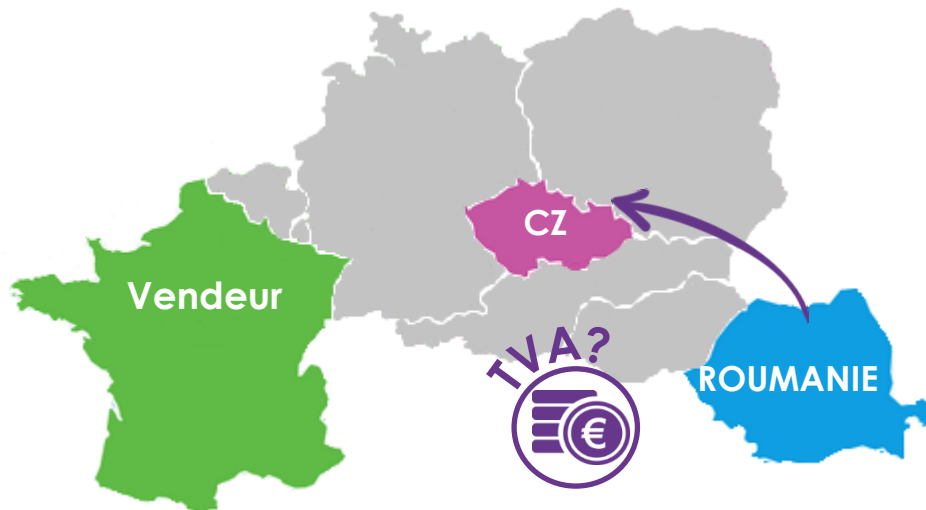
**Dépôt des
déclarations intrastat
et autres reportings
spécifiques**



Exemple d'une livraison intracommunautaire



Equipementier automobile FR



Contexte :

- ✧ Achat en **Roumanie** auprès d'un fournisseur roumain
- ✧ Livraison en **République Tchèque** (intraco)



- ✧ Fournisseur RO facture TVA RO
- ✧ Facturation de la livraison en CZ en HT
- ✧ Résultat créditeur de TVA en Roumanie

Obligations :

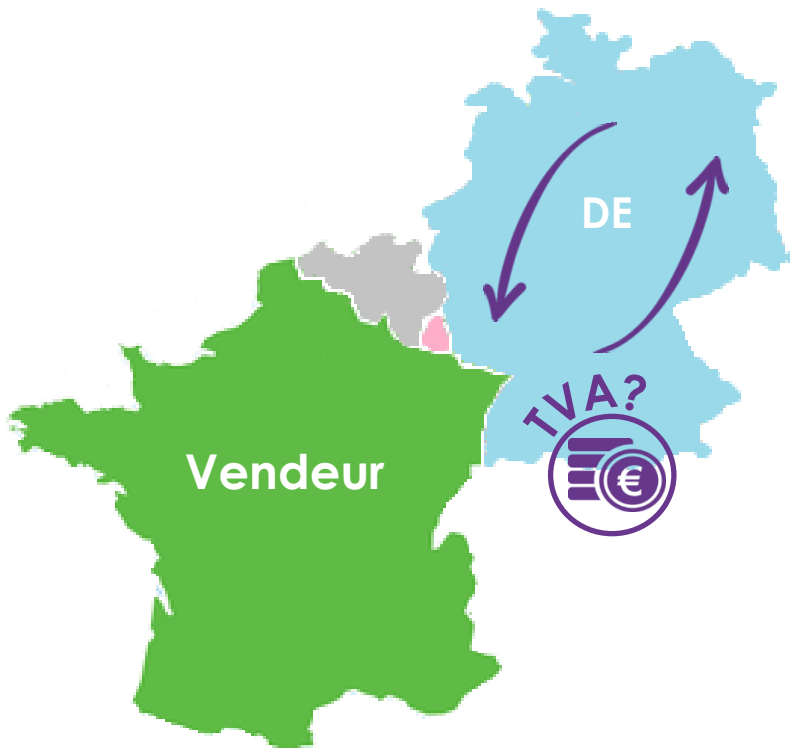
- ✧ Le vendeur doit s'immatriculer en RO (car transactions intracommunautaire)
- ✧ Reporting spécifique + instrastat



Exemple d'un achat-revente en Allemagne



Industriel de second rang - Aéronautique - FR



Contexte :

- ✧ Achat local en Allemagne
- ✧ Revente prévue à un **organisme international allemand => facturation HT**



- ✧ Demande de remboursement de la TVA auprès de l'Administration allemande
- ✧ Rejet du remboursement par l'administration car opération taxable en DE

Obligations :

- ✧ Immatriculation obligatoire en DE
- ✧ Correction des factures pour application de la TVA allemande
- ✧ Crédit de TVA DE = remboursement de la TVA via la déclaration de TVA allemande



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Nous répondrons à vos questions

*Pour cela, veuillez utiliser le volet
« Questions » sur votre droite*



Nous vous accompagnons pour

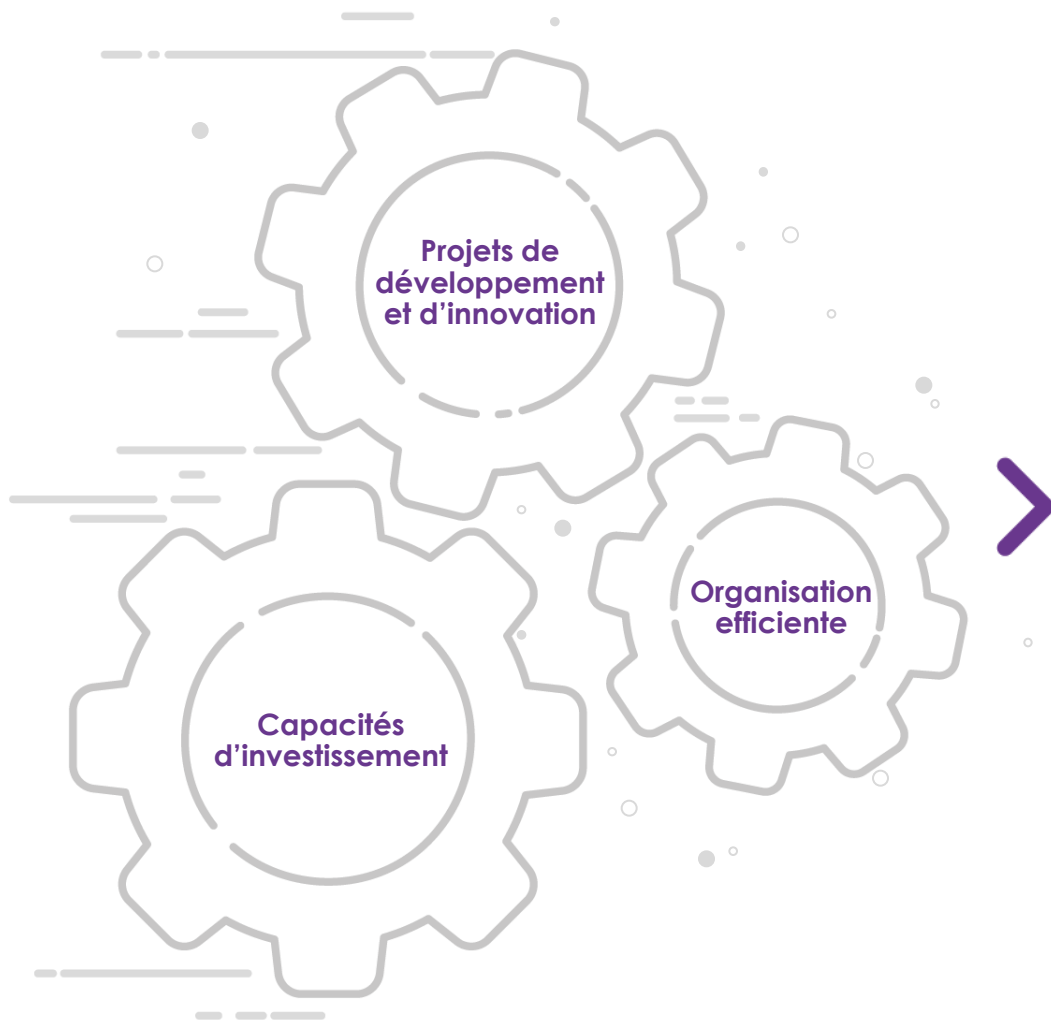


investissements de croissance

d'une part

**et pour être en
capacité de les financer**

d'autre part



ENSEMBLE,
nous donnons de
la puissance
à vos
investissements
de croissance



La taille parfaite pour vous accompagner

De multiples expertises pour répondre à une approche globale de la performance



De la hauteur
De vue



Proche de vous
et de votre réalité
business



Relation de
confiance
dans la durée

**VOTRE
BUSINESS
PARTNER**



CONTACTS AYMING

Manuela TESSIER
mtessier@ayming.com

François Mary
fmary@ayming.com

